

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU SERVICE RESERVATION GROUPES DU MUSEE DE L’AIR ET DE L’ESPACE**

**Vu**, les articles R.3413-62 à R.34132-87 du code de la défense,  
**Vu**, le code du patrimoine,  
**Vu**, le code de la consommation  
**Vu**, la délibération du Conseil d’Administration du musée de l’Air et de l’Espace du 14 mars 2023

Les présentes conditions sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023.

### **Préambule**

Les conditions générales ci-dessous s’appliquent à l’accueil des groupes au musée de l’Air et de l’Espace.

### **Article 1. Conditions de réservation**

Les réservations sont à adresser au Service Réservation du musée au minimum 30 jours avant la date envisagée pour le Planétarium, les ateliers pédagogiques et les visites guidées. La réservation sera confirmée par le musée, dans la limite des places disponibles, par l’envoi, par voie numérique, d’une confirmation de réservation sous la forme d’un document joint ainsi que d’une demande de paiement.

Les réservations ne sont définitives qu’à réception de la totalité du paiement (virement ou chèque bancaire) ou d’un bon administratif couvrant la totalité du montant à payer TTC.

La réception du paiement doit se faire au plus tard 7 jours ouvrés avant la visite.

Certaines prestations ne nécessitent pas de réservation préalable (visite des collections permanentes et forfait avions). Dans ce cas de figure, l’inscription du groupe et le paiement s’effectue directement à l’accueil-billetterie du musée le jour de la visite.

### **Article 2. Modifications et annulation**

Toute demande d’annulation doit parvenir au Service Réservation du musée, au minimum 7 jours ouvrés avant la date de visite prévue. Dans ce cas, l’intégralité de la réservation sera remboursée. En cas de non-respect de ce délai, la réservation restera acquise au musée.

De même, toute modification de l'effectif du groupe devra être notifiée au Service Réservation du musée au minimum 7 jours ouvrés avant la date de visite prévue. En effet, après ce délai, en cas de baisse d'effectif, le montant de la facturation correspondra à l'effectif indiqué lors de la réservation.

Toute annulation de visite guidée réservée par un groupe à partir d'un bon administratif doit être confirmée par écrit dans un délai de 7 jours minimum avant la date prévue de ladite visite.

En cas d'annulation, le musée de l'Air et de l'Espace conservera ou exigera le paiement :

	Désistement	Désistement	Désistement
Délais	+ de J-7	De J-7 à J-3	De J-3 au jour J
Somme due	0€	30% de la réservation	100% de la réservation

Aucune de ces sommes ne sera acquise au musée de l'Air et de l'Espace s'il est établi que l'annulation demandée est due à un cas de force majeure.

### **Article 3. Modes de paiements acceptés**

Modes de paiements acceptés en réservation :

- Virement ;
- Chèque : à l'ordre de la Régisseuse des recettes du musée de l'Air et de l'Espace ;
- Bon administratif ou voucher : montant total de la prestation, règlement sur facture après visite.

Modes de paiements acceptés vente au guichet :

- Espèces ;
- Chèque : à l'ordre de la Régisseuse des recettes du musée de l'Air et de l'Espace ;
- Carte bancaire (CB, Visa, Mastercard) ;
- Bon administratif ou voucher : montant total de la prestation, règlement sur facture après visite.

Aucun billet ne sera délivré si aucun moyen de paiement n'est présenté.

### **Article 4. Pique-nique et restauration**

Le musée ne propose pas d'aire de pique-nique en intérieur. La consommation de boissons et de nourriture est interdite dans les halls d'exposition. Le pique-nique est autorisé uniquement sur les espaces extérieurs du musée.

Le restaurant du musée, « l'Hélice », propose un service de snack et de restauration traditionnelle avec des formules pour les groupes : renseignements et réservations à [lhelice@monument-cafe.com](mailto:lhelice@monument-cafe.com)

### **Article 5. Visite**

Les responsables de groupe et les visiteurs qu'ils accompagnent s'engagent à respecter le règlement intérieur de visite en vigueur.

Le musée de l'Air et de l'Espace se réserve la possibilité d'apporter toutes modifications dans la muséographie, les expositions, les objets présentées et les activités et animations proposées. D'autre part, le musée de l'Air et de l'Espace se réserve le droit de fermer l'accès à tout ou une partie des salles et avions si des cas fortuits ou des cas de force majeure l'y contraignent tels que (et sans que cette liste ne soit exhaustive) : intempéries, grèves, incendie, dégât des eaux, coupures d'électricité, etc,

En cas de fermeture sans préavis de l'accès à l'ensemble des salles et avions du musée de l'Air et de l'Espace, celui-ci peut proposer une autre date de visite ou à défaut proposer le remboursement, à l'exclusion de tout autre dédommagement ou indemnité.

## **Article 6. Données personnelles**

Conformément au Règlement Général à la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, les informations personnelles communiquées par renseignement du formulaire de réservation qui constitue ensuite la fiche contact sont destinées à la vente de billets d'entrée et d'accès à des manifestations organisées par le musée de l'Air et de l'Espace. La base légale est l'intérêt légitime du service de commercialisation de l'offre groupe.

Les informations et données concernant le groupe sont nécessaires à la gestion de la réservation et des relations commerciales entre le groupe et le musée.

Ces informations sont conservées pour les opérations suivantes :

- Traitement et suivi de votre commande
- Prise de contact en cas de fermeture ou d'annulation
- Possibilité d'effectuer plus rapidement des transactions futures
- Réalisation d'études statistiques

Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires et ainsi que pour nous permettre d'améliorer et personnaliser les services que nous proposons et les informations adressées.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, aux informations vous concernant qui peut s'exercer par courrier au musée de l'Air et de l'Espace ayant son siège social Aéroport de Paris – Le Bourget CS 90005, 93352 Le Bourget cedex en nous indiquant nom, prénom, adresse et si possible la référence du groupe (numéro de réservation et date de visite). Conformément à la réglementation en vigueur, le courrier doit être signé et accompagné de la photocopie d'un titre d'identité portant la signature du demandeur et préciser l'adresse à laquelle doit parvenir la réponse.

En cas de violation de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, il est possible de disposer d'un droit de recours auprès d'une autorité nationale de contrôle telle que la CNIL.

A Le Bourget le 15 mars 2023

Prof. Anne-Catherine ROBERT-HAUGLUSTAINÉ  
Directrice du musée de l'Air et de l'Espace